

Crédits: 24

Présentation

En bref

Ce programme est exclusif dans le réseau des universités québécoises.

Le programme est principalement centré sur le développement de la capacité de l'étudiant d'évaluer les besoins en matière de loisir, de culture et de tourisme dans leurs dimensions individuelles, organisationnelles et sociales en vue de mettre en place les moyens requis à leur satisfaction en tenant compte des éléments facilitants ou contraignants fixés par l'environnement pris dans sa plus large acception.

Ce programme comporte une orientation professionnelle et s'adresse à une clientèle diversifiée qui souhaite acquérir une formation fondamentale et interdisciplinaire en loisir, culture et tourisme. Il vise à développer les habiletés professionnelles nécessaires à la prise en charge d'une intervention ou à la mise en place d'un projet dans ces domaines. Il contribue à développer les habiletés intellectuelles qui permettent de percevoir les défis et les enjeux sous-jacents aux politiques publiques dans un contexte de mondialisation.

Objectifs du programme

À la fin du programme, selon que l'étudiant aura choisi ou non des cours dans un même champ de spécialisation, il pourra à divers degrés :

- Discerner et utiliser les concepts de loisir, culture et tourisme, et cerner les enjeux actuels à partir de questionnements pertinents à ces trois champs d'étude.
- Analyser les politiques de l'État, proposer et mettre en place les processus d'évaluation et de gestion requis par le système public.
- Reconnaître le rôle de la culture en tant que force directionnelle dans la production de la logique du sens et de l'identité, et mettre en place des modèles de gestion des établissements oeuvrant à la mise en valeur des arts, de la culture et du patrimoine.
- Comprendre les défis que pose le développement durable pour l'industrie touristique et connaître les moyens efficaces pour l'aménagement, la création et la mise en marché d'un service ou d'un produit touristique.

Atouts UQTR

Ce programme est exclusif à l'UQTR.

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département d'études en loisir, culture et tourisme.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent, dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes : récréologie, loisir, culture et tourisme, communication, administration, psychologie, sociologie, éducation, ou toute autre discipline des sciences sociales, ou ;

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat qui ne possède pas toutes les connaissances requises pour accéder au programme peut se voir imposer des cours d'appoint ou l'obligation de réussir un programme de propédeutique.

Études hors Québec

Base universitaire

Être détenteur d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence ou master 1, selon le système d'éducation) ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 12/20 ou l'équivalent, dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes : récréologie, loisir, culture et tourisme, communication, administration, psychologie, sociologie, éducation, ou toute autre discipline des sciences sociales,

Le candidat dont la demande d'admission s'effectue sur la base universitaire et pour qui la moyenne cumulative pour les études de premier cycle se situe entre 11/20 et 12/20 verra son dossier étudié par le comité de programme. Il pourra se voir imposer des exigences particulières telles que répondre à un questionnaire ou se présenter en entrevue.

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat qui ne possède pas toutes les connaissances requises pour accéder au programme peut se voir imposer des cours d'appoint ou l'obligation de réussir un programme de propédeutique.

Modalités de sélection des candidatures

La PREMIÈRE ÉTAPE du processus consiste à évaluer le dossier d'admission. Ce dernier est constitué :

- du dossier universitaire;
- du curriculum vitae (pour les candidats issus du marché du travail)

La DEUXIÈME ÉTAPE est l'entrevue. Cette dernière est facultative et s'applique lorsque le directeur du CPCS ou le comité d'évaluation désire obtenir un éclairage supplémentaire relativement au dossier d'admission.

Après ces deux étapes, le directeur du CPCS en loisir, culture et tourisme ou le comité d'évaluation se prononce sur l'admission du candidat relativement à :

- ses aptitudes aux études supérieures (examen du dossier universitaire et du curriculum vitae, s'il y a lieu);
- ses aptitudes à la recherche (dossier académique et curriculum vitae);
- ses aptitudes à suivre un cours de cycle supérieur spécialisé en loisir, culture et tourisme (dossier académique et curriculum vitae).

Après cette évaluation, le directeur du CPCS en loisir, culture et tourisme ou le comité d'évaluation, selon le cas, rend son verdict.

Structure du programme et liste des cours

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (21 crédits)

SLO6067	Séminaire : fondements et enjeux en loisir, culture et tourisme
SLO6081	Epistémologie adaptée aux études en loisir, culture et tourisme
SLO6082	Développement des individus
SLO6083	Développement des communautés
SLO6084	Méthodes de recherche appliquées aux études en loisir, culture et tourisme
SLO6085	Développement des territoires
SLO6086	Enjeux contemporains en loisir, culture et tourisme : éléments théoriques et pratiques

Cours optionnels (3 crédits)

L'étudiant choisi un cours parmi les suivants :

CUN6001	Perspectives critiques sur la culture et le numérique
CUN6002	Dispositifs numériques et publics de la culture
CUN6003	Langages de balisage et technologies Web
CUN6004	Atelier de développement de dispositifs numériques
CUN6005	Structure de données et programmation serveurs Web
GPE6002	La gestion stratégique du changement
GRH6007	Gérer la performance
GRH6009	Gérer la dotation et mobiliser les ressources humaines
GRH6010	Gérer les ressources humaines en contexte international et en diversité
MBA6008	La gestion stratégique du marketing
MBA6009	Les systèmes d'information pour gestionnaires
MKA6003	Marketing numérique et commerce électronique
MKA6004	Web analytique
MKA6005	Analytique d'affaires et les données massives
SLO6052	Le développement culturel
SLO6075	Visiteurs et usagers des organisations culturelles
SLO6076	Interprétation et médiation culturelles

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Le cours SLO6067 Fondement et enjeux en loisir, culture et tourisme sert d'introduction au programme. L'étudiant doit s'y inscrire à sa première session.

Poursuite d'activités hors-Québec.

L'étudiant qui veut se prévaloir de la possibilité d'étudier dans une université à l'extérieur du Québec peut le faire dans la mesure où il s'inscrit à temps complet et respecte les exigences suivantes :

- L'étudiant inscrit à temps complet, qui a réussi 9 crédits de cours obligatoires ou optionnels de son programme, peut suivre un maximum de 6 crédits dans une autre université à moins qu'il soit boursier de notre programme institutionnel de bourses de courts séjours à l'étranger, auquel cas 12 crédits de cours peuvent être reconnus.
- Les cours qu'il suit sont de niveau équivalant à ceux offerts à l'UQTR.
- Le programme d'études de cycles supérieurs dans lequel il s'inscrit comporte des objectifs semblables à ceux du DESS en loisir, culture et tourisme.

Toutes les activités du DESS font partie intégrante du cursus de la Maîtrise en loisir, culture et tourisme. Conséquemment, lorsqu'un étudiant décide de continuer ses études à la Maîtrise en loisir, culture et tourisme, il voit ses cours du DESS en loisir, culture et tourisme automatiquement reconnus par le registraire de l'UQTR.